



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Distribution RESTREINTE

16556

FRANCAIS

1987

ASSISTANCE PREPARATOIRE A L'ETABLISSEMENT DE LA SECTION INDUSTRIELLE
AU SEIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE

UC/GUI/85/243
REPUBLIQUE DE GUINEE

Rapport Final

Préparé pour le Gouvernement de la République de Guinée
par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel,
agent d'exécution pour le compte du Programme des Nations Unies
pour le Développement

D'après l'étude de Marcel Gadal
Expert en Chambres de Commerce et d'Industrie

Fonctionnaire chargé de l'appui: A. de Crombrugghe
Service de l'Infrastructure Institutionnelle

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
Vienne

N'ayant pas officiellement approuvé le présent rapport, l'Organisation
des Nations Unies pour le Développement Industriel ne partage pas
nécessairement les vues exprimées par l'auteur.

SOMMAIRE

- O - INTRODUCTION
- I - MANDAT
- II - INFORMATION / SUR LA CCIAG
- III - STRATEGIE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE
 - A - Méthodologie
 - B - Identification des problèmes, choix des actions
 - C - Liste des actions prioritaires hiérarchisées
 - D - Elaboration de projets prioritaires
 - . Division - Promotion Développement économique
 - Secteur - industrie
 - Secteur - Commerce
 - Secteur - Agricole
- IV - SECTEUR INDUSTRIE
 - A - Introduction
 - B - Objectifs
 - C - Fonctionnement
 - D - Activités
 - E - Organigramme proposé
 - F - Compétence et profil des CPI et ATI
- V - BESOIN DU SECTEUR INDUSTRIE
 - A - En personnel de conception
 - B - En Formation + Programmes annexes.
 - C - En Equipements
 - D - Coûts
 - E - Echancier
- VI - CONSTATATION / OBSERVATION
- VII - RECOMMANDATION / SUGGESTION
- VIII - CONCLUSION

INTRODUCTION

A la suite de la création par Ordonnances n°097 et 098 PRG du 22 Avril 1985 de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée C.C.I.A.G. le Secrétaire Général aussitôt nommé a sollicité le concours et l'assistance du Centre International CNUCED / GATT pour :

- La conception et, l'organisation des premières élections statutaires, la préparation de l'Assemblée Consulaire consultative.
- L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions prioritaires.
- La préparation de tout document destiné à assurer le succès du démarrage de la C.C.I.A.G.
- Cette mission de 6 semaines confiée à Mr. ROUSSEAU fait l'objet du rapport projet n°GUI/84/007 du 12 Août 1986.
- Elle a été complétée par une seconde mission confiée en Mai 1986 à Mrs : DIALLO et NIAVA Respectivement Secrétaires Généraux Adjoints des C.C.I. de DAKAR et de COTE D'IVOIRE avec pour objectifs de définir :
 - . Une Organisation,
 - . Un Programme d'Action,
 - . Un Budget,
 - . (voir dossier étude)
- Depuis les élections ont eu lieu, les fonctions et les activités ont été définies et la C.C.I.A.G. structurée.

Voir Organigramme - Annexe I

- Pour poursuivre son oeuvre Mr. le Secrétaire Général a sollicité l'ONUDI - Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel pour lui apporter ses conseils pour :
L'organisation de la section industrielle et la mise au point de sa stratégie et de son programme d'action.

C'est l'objet du mandat actuel.

I - MANDAT

- L'Expert Consultant demandé à l'ONUDI a une mission d'une durée d'un mois. Il est chargé :
 - De préparer une stratégie générale pour la C.C.I.A.G. en matière industrielle.
 - . D'élaborer une organisation structurée et définir des fonctions spécifiques, de la section industrielle au sein de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture.
 - . De spécifier l'équipement requis.
 - . De déterminer les besoins en personnel de conception de la section industrielle.
 - . D'établir un programme de formation du personnel de la section industrielle.
 - . De préparer un rapport circonstancié contenant toutes les recommandations d'établissement de la section industrielle au sein de la Chambre ainsi que le programme d'actions et une assistance d'encadrement complète (y compris voyages d'études en Europe et en Afrique).

II - INFORMATION

- STATUTS DE LA C.C.I.A.G. - Les statuts de sa création font l'objet de l'Ordonnance n°097 et 098 PRG 1985 du 22 Avril 1985.
- Mr. Mohamed Saïd FOFANA a été nommé Secrétaire Général par la même Ordonnance.
- La circonscription de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée couvre l'ensemble du territoire national soit 8 provinces - 34 départements.
- Elle est placée sous la tutelle du Ministre du Commerce et son siège est fixée à CONAKRY.
Il est prévu au fur et à mesure de son développement des délégations régionales.
- Les attributions et fonctions essentielles de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture sont les suivantes :

- Collecte de renseignements économiques et professionnels et prestations de services à ses ressortissants,
- Formulation aux pouvoirs publics de ses points de vue sur les voies et moyens concourant au développement économique du Pays. A cet effet, elle participe aux enquêtes économiques et donne à l'administration les avis et conditions de production, de commercialisation, d'importation et d'exportation en vue de leur amélioration.
- Administration des services et exécution des travaux nécessaires aux intérêts dont elle a la charge.
- Etude et suggestion de toute mesure d'ordre économique et législative se rapportant au développement des secteurs du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
- Règlement des conflits entre les ressortissants du Pays et d'autre part entre les ressortissants et les opérateurs étrangers.
- S'agissant de sa structure de fonctionnement la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée est composé de 100 membres suivant répartition par section (5) et Provinces (8) voir (annexe n°2).

Elle est constituée :

- d'un bureau exécutif de 15 Membres + le Secrétaire Général.
- de 12 Commissions dont 11 techniques + une Ad Hoc.
- un Secrétariat Général et ses Services.
- Dans le cadre de son développement, il est prévu qu'elle puisse créer des délégations régionales.
- A ce jour, les 11 Commissions ont élu leur Président, tous placés sous l'égide de la Commission AD HOC qui disparaîtra après l'élection du Président de la C.C.I.A.G.

<u>COMMISSIONS</u>	<u>leur PRESIDENT</u>
0 AD HOC - Structure et tous problèmes :	Mr. YANSANE Nana Souna
- SECTION COMMERCIALE	
1 Commerce Intérieur - Distribution Prix :	Mr. BERETE Moreke
2 Promotion du Commerce Extérieur	Mr. BANGOURA Ismaël
- SECTION INDUSTRIE	
3 Développement Industriel	Mr. TOURE Ibrahima Sory
- SECTION AGRICOLE	
4 Agriculture	Mr. Cisse Saloum

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| 5 Elevage Pêche et Artisanat | Mr. BARO Ibrahima |
| - SECTION SERVICES | |
| 6 Equipements, magasins, marchés | Mr. SYLIA Oumar Delafrique |
| 7 Tourisme et Services | Mr CISSE Yaya |

Les autres commissions sont communes aux 5 sections

- | | |
|---|-------------------------|
| 8 La commission financière, fiscale
et douanière | Mr. YANSANE Karamokoba |
| 9 La commission Formation Professionnelle | Mr SYLIA Almamy Fode |
| 10 Banque - Monnaie - Change | Mr KOUROUMA |
| 11 Sociale et Juridique | Mr DIALLO Mamadou Petit |

III - STRATEGIE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

A METHODOLOGIE

Pour définir d'une façon rationnelle une politique industrielle, il faut à travers une méthodologie procéder en plusieurs phases :

- 1 Analyser l'existant : identification des problèmes.
- 2 Choisir et définir des Actions
 - dans le cadre consulaire
 - avec des partenaires extérieurs sélectionnés pour leur compétence

On obtient ainsi la liste des problèmes considérés comme prioritaires que l'on choisit de résoudre et qui constitue

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE

- 3 Concevoir, définir, valider et hiérarchiser les actions pour constituer

LES OBJECTIFS D'ACTIONS INDUSTRIELLES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE GUINEE pour la période considérée.

Ces actions sont :

- de guichet : informations, conseils.
- ponctuelles en entreprises.
- d'équipements.
- Thématiques.
- Sectorielles.

- 4 Il reste à définir les intervenants dans les actions consulaires.

- les CPI (Conseiller en Promotion Industrielle) (niveau expert) et les ATI (Assistant Technique à l'Industrie) (niveau expert associé)
- Les consultants
- Les partenaires de l'environnement.
- + Annexes

B IDENTIFICATION DES PROBLEMES - CHOIX DES ACTIONS PRIORITAIRES

La Chambre de Commerce Industrie et d'Agriculture de Guinée étant en cours de constitution ne possède pas :

- de répertoire complet de ses entreprises,
- d'études documentaires et de diagnostics d'entreprises,
- de données de conjoncture économique.

Pour recenser les problèmes et les besoins nous avons défini ce qui à notre avis devrait être les activités d'une C.C.I. en particulier au niveau d'une division de PROMOTION INDUSTRIELLE et établi : un dialogue avec les responsables consulaires.

- Présidents de Commissions
 - Elus
 - Permanents
- Un contact en entreprise avec quelques industriels choisis pour leur compétence dans leur secteur, nous a permis d'établir une liste des problèmes prioritaires que l'on a choisi de résoudre.
 - En l'absence à notre arrivée de la désignation d'un nouveau président, et de la délibération en réunion plénière d'une politique, nous avons avec Monsieur le Secrétaire Général, défini, validé, hiérarchisé, les actions à entreprendre prioritairement au niveau industriel.

C LISTE DES ACTIONS PRIORITAIRES HIERARCHISEES

- Les actions prioritaires recensées sous forme de programme en commission d'élus ont été hiérarchisées au niveau de la C.C.I.A.G. - de la Division Promotion et Développement Economique dont fait partie le secteur Industrie.
- Cette hiérarchisation pour le moment est intuitive, comme il y a interaction entre les problèmes, certains résolus contribuent à résoudre les autres.

ACTIONS PRIORITAIRES / C.C.I.A.G.

1 Aménagement et équipement du siège de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Guinée.

- Aménagement et rénovation de l'immobilier pour recevoir outre les services administratifs et consulaires,

Le centre administratif et de logistique,

Le centre d'exposition permanent des produits (Import-Export),

La Bibliothèque.

- Equipement en :

- Matériel et mobilier de bureau
- Matériel d'imprimerie

- Moyens de locomotion

2 Formation du personnel du Secrétariat Général

- Stages
- Voyages d'études
- Séminaires

3 Développement des actions de la Division : Etudes Information et Documentation.

Etablissement et tenue à jour du fichier des entreprises.

Edition du répertoire des entreprises par secteur.

Edition de publications (information hebdomadaire).

Edition de Bulletin trimestriel.

Etablissement et tenue à jour du fichier des projets industriels de Guinée.

4 Aide aux opérateurs économiques, pour leurs organisations par :

- catégories professionnelles,
- corporation.

ACTIONS PRIORITAIRES DIVISION PROMOTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1 Assistance aux opérateurs économiques pour :

- La création d'entreprise,
- Le développement des entreprises existantes,
- La reprise des sociétés d'Etat, de préférence par des nationaux,
- Sensibilisation des réseaux commerciaux, l'étude d'unités de production pour certains produits importés,

- L'organisation en zone rurale les opérateurs économiques sous forme de coopératives de production, pour prendre en charge des entreprises de transport, de stockage, de transformation de conditionnement.
- 2 Concevoir et réaliser des équipements collectifs en service géré.
 - 2.1 Centre de Fret,
 - 2.2 Zones d'activités, ou Zones Industrielles
 - 2.3 Equipement de Ports de Pêche.
- 3 Recenser les besoins prioritaires des entreprises en formation.
- 4 Promouvoir des projets dans l'artisanat.
- 5 Promouvoir le commerce intérieur de détail
 - en zone urbaine,
 - en zone rurale.
- 6 Organiser :
 - des missions commerciales pour les opérateurs guinéens dans 3 pays,
 - des manifestations nationales ou internationales dont une Foire Nationale consacrée à l'Agriculture et aux industries agro-alimentaires.

D - ELABORATION DE PROJET PRIORITAIRE

SECTEUR INDUSTRIE : AVANT-PROJET : CREONS ET DEVELOPPONS DES ENTREPRISES.

Pour contribuer au niveau national à la politique de création d'activités nouvelles et de développement d'entreprises existantes, La Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture lance un projet ambitieux avec pour :

1 Objectifs

Assister les opérateurs économiques pour :

- . la création d'entreprises PMI,
- . Le développement des entreprises existantes,
- . La reprise par des nationaux des sociétés d'Etat,
- . L'organisation de coopératives en zone rurale en vue de la création d'entreprises de transformation, etc...

2 Méthodologie

Pour atteindre les objectifs précédents, il y a lieu de :

SENSIBILISER

- les mass media à la valorisation de la vocation entrepreneuriale,
- les créateurs potentiels pour passer de l'idée à l'action,
- les opérateurs commerciaux importateurs à la création d'unités de production,
- les opérateurs économiques en zone rurale à s'organiser sous forme de coopératives de production pour créer et prendre en charge des entreprises de transport, de stockage, de transformation et de conditionnement.

DETECTER

- les créateurs potentiels,
- les entreprises qui désirent se développer par la diversification :
 - du marché
 - du produit
 - du savoir faire.
- Les "managers" et financiers qui désirent investir leur savoir faire ou leurs capitaux dans la reprise des sociétés d'Etat.

ACCOMPAGNER

- les opérateurs économiques dans leurs PROJETS en mettant en place des groupes de travail pour les aider à résoudre leurs problèmes.
- ateliers de pré-création, pour les candidats qui ont une idée du projet.
- groupes d'autoperfectionnement des chefs d'entreprise au "Management" moderne en vue du développement par diversification.
- groupes d'études de dossiers de projets pour la reprise des sociétés d'Etat.

Ces opérations d'accompagnement doivent se finaliser par des projets de :

- Création
- Diversification
- Reprise d'entreprises
- Économiquement fixables et pour lesquels les financements peuvent être assurés.

3 - MOYENS A METTRE EN OEUVRE

- La sensibilisation peut se faire au niveau :
 - National par : messages, journaux, radio, télévision,
 - Régional ou local par : réunions, conférences, visites...
- La détection par :
 - lettres suite à la campagne d'information
 - accueil guichet
 - informations provenant de banques, d'organismes, professionnels
 - des visites d'entreprises.
- Chaque projet structuré comportera :
 - une étude de marché (si nécessaire)
 - une étude technique définissant les spécifications et le cahier des charges du matériel
 - un compte d'exploitation prévisionnel sur 3 ans
 - une étude financière : investissement, rentabilité.
- Les experts techniques chargés du montage des Projets devront disposer en permanence des informations nécessaires qui peuvent provenir : de leur expérience, d'ouvrages spécialisés, de répertoires, de catalogues, de banques de données,

S'il s'agit de joint-ventures avec l'étranger, ils devront être en relation dans les pays retenus (France, CEE, autres pays) avec une INTERFACE - capable de trouver le partenaire recherché.

- Les opérateurs guinéens ont longtemps été privés par insuffisance de relations internationales : d'informations techniques et économiques. Aussi nous préconisons de doter la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée, dans une phase ultérieure, de:

un terminal d'ordinateur^(*) relié à un réseau de Banques de Données (ou "Interface") françaises ou européennes qui pourrait être regroupé, à titre d'exemple en France, autour:

- du (CDTT) Centre de Développement et de Transfert de Technologie de la C.R.C.I. de Versailles.
 - du réseau TELEXPORT - banque de données sur le commerce international géré par la CCI de Paris.
 - des banques de données spécialisées gérés par les CCI ou les organismes d'Etat.
 - L'INTERFACE GUINEE (ou structure de contact du réseau) serait constituée autour de la C.C.I.A.G., elle pourrait intéresser:
 - le Ministère de l'Industrie et des PMI
 - la Banque Internationale Afrique Guinée - BIAG et s'ouvrir éventuellement aux :
 - banques chargées des financements de projets : tels que la Caisse Centrale de Coopération.
 - les sociétés d'Ingénierie de Guinée, réalisant le montage d'entreprises "clé en main" permettant ainsi aux opérateurs économiques la recherche :
 - d'un brevet
 - d'une licence
 - d'un joint venture
 - d'un produit
 - d'un réseau de commercialisation
 - d'un marché
- et de tout ce qui peut permettre l'étude d'un projet.

(*) Dans une première phase de lancement du réseau, un simple telex suffirait.

4 COUTS

Une estimation des coûts des interventions de l'ONUDI (experts, stage de formation, etc.) correspondant à une Phase I de la réalisation du projet proposé, est donnée ci-dessous. Dans la mesure où cette proposition agréée le Gouvernement Guinéen, l'ONUDI passera en revue et confirmera cette estimation sous forme de document de projet.

5 INTERVENANTS

- La Direction de la Promotion du Développement économique responsables du projet sera chargé de sa mise au point définitive d'en évaluer les coûts et en cas de réalisation de le mener à bonne fin dans les délais prévus.
- Il aura à mobiliser les compétences de sa division et à sous-traiter si nécessaire des études, économiques et juridiques avec les autres divisions de la C.C.I.A.G.
- Il aura à apprécier les compétences des "MANAGERS" porteurs de projets, car ils sont l'élément clé de leur réussite.
- Les intervenants seront les Conseillers en Promotion Industrielle (CPI), les Assistants Techniques à l'Industrie (ATI) et autres Experts.
- Le montage des projets agro-alimentaires exigera que Mr. DIALLO à la suite de son stage de perfectionnement soit épaulé par un Ingénieur Généraliste agricole compétent dans les domaines explorés (type: ENSIA Ecole Nationale Supérieure des Industries Alimentaires ou ISTOM - Institut Supérieur des Techniques d'Outre Mer en France).
- Les Interfaces Guinéen et Français/Européen pourront utiliser des experts disponibles ou des consultants à court terme qui seront mis à la dispositions de la C.C.I.A.G. par l'ONUDI ou par des Institutions d'Assistance Bilatérales (Françaises).
- Le terminal ordinateur ne sera acquis et installé que lorsque :
 - + le réseau d'échanges d'information sera mis en place
 - + le cadre guinéen en charge de son exploitation sera formé.
- L'ONUDI sera sollicité pour prendre en stage dans l'un de ses Services de Promotion des Investissements (par exemple celui de Paris) un spécialiste qui sera formé au montage financier des dossiers.

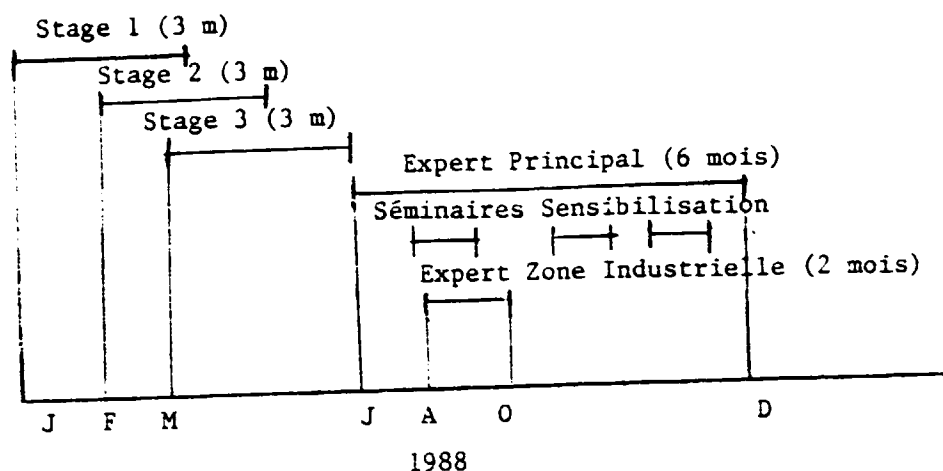
6 PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS DU PNUD/ONUDI
AUPRES DE LA CCIA GUINEE

<u>PHASE I</u>	<u>1988</u>	<u>1 an</u>	h/m	US\$
1. Expert Principal			6 m	54,000
- Mise en place du Service Création/ Développement PMI				
- Service Guichet Etudes/Informations				
- Séminaires de Sensibilisation				
2. Expert Zone Industrielle			2 m	18,000
Etude de faisabilité				
3. Voyage au sein du projet (15-00)				8,000
Prospection/Promotion (Bureaux ONUDI)				
4. <u>Formation</u>				<u>40,000</u>
3 voyages d'étude à US\$ 13,000				
		TOTAL		<u>120,000</u> =====

Formation: Voyages d'études proposés: voir détails pages 31 - 37

(1) M. FONFANA				
Conakry - Abidjan - Paris - Rouen - Paris - Conakry				US\$ 1,650
DSA Abidjan US\$ 116 x 30 = 3,480				
DSA Rouen US\$ 101 x 60 = 6,060				
				<u>US\$ 11,190</u> =====
(2) M. CAMARA				
Conakry - Dakar - Paris - Bordeaux - Rouen - Paris - Conakry				US\$ 1,600
DSA Dakar US\$ 123 x 30 = 3,690				
DSA Rouen US\$ 101 x 30 = 3,030				
DSA Bordeaux US\$ 101 x 30 = 3,030				
				<u>US\$ 11,350</u> =====
(3) M. DIALLO				
Conakry - Yaoundé - Paris - Quimper - Rouen - Paris - Conakry				US\$ 2,200
DSA Yaoundé US\$ 164 x 30 = 4,920				
Quimper + Rouen US\$ 101 x 60 = 6,060				
				<u>US\$ 13,180</u> =====

N.B. Si la proposition de projet est agréée par le Gouvernement Guinéen et la C.C.I.A.G., il y a lieu d'introduire rapidement, par l'intermédiaire des Ministères guinéens de Tutelle une requête officielle auprès le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Conakry.

Plan de Travail 1988

<u>PHASE II</u>	<u>1989 - 93</u>	5 ans	h/m	US\$
<u>1. Experts Internationaux</u>				
(1) Expert Principal (Création/Développement PMI) (3 fois 2 mois) = CTP			6 m	54,000
(2) Expert Junior (Création/Développement PMI)			36 m	252,000
(3) Expert Information Industrielle (Guichet)			2 m	18,000
(4) Expert Formation Professionnelle				
- Mise en place Section Formation Professionnelle			1 m)	
- Animation de Séminaires Chefs d'Entreprises			2 m)	27,000
(5) Expert Maintenance Industrielle				
- Mise en place Atelier Maintenance			1 m)	
- Animation de Séminaires Maintenances			2 m)	27,000
(6) Expert Zone Industrielle/Entreposage-Frêt			1.5 m	13,500
				391,500
				=====
<u>2. Promotion Internationale de projets industriels</u>				
- Organisation/préparations de projets				
- 2 Réunions de Promotion de Partenariats industriels				
<u>3. Formation</u>				
(a) Organisation de 6 Séminaires en Guinée				
(b) Stages d'Etude - Guichet/Information				
(c) Stages d'Etude - Etudes Financières + Séminaire COMFAR				
(d) Stages d'Etude - Zone Industrielle				
<u>4. Equipement</u>				
(a) Telex + Micro-ordinateur +Telecopieuse				
(b) Véhicule				

IV - SECTEUR INDUSTRIE

A - INTRODUCTION

- La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée peut être considérée comme l'Entreprise de ses Entreprises. Elle doit assurer :
 - La promotion du tissu économique de sa circonscription qui est actuellement nationale.
 - La représentation de ses entreprises auprès des organismes de décision.
- Elle peut être considérée comme un Centre d'économie appliquée qui doit acquérir et maintenir :
 - la confiance de ses mandants et du Gouvernement.
 - la respectabilité des mass media.
 - l'indépendance vis-à-vis des acteurs économiques.
 - l'efficacité dans sa gestion et la réalisation de ses projets.
 - une ouverture aux problèmes économiques nationaux et internationaux.
- Elle devra en permanence analyser l'entreprise comme une entité assumant 3 grandes fonctions, et confrontée en permanence à un environnement évolutif.

B - OBJECTIF

- La Division Promotion aura à promouvoir au sein de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée :
 - Les idées et les Connaissances,
 - Les Hommes,
 - Les Entreprises,
 - Les Equipements.
- Le secteur INDUSTRIE aura à développer auprès des Entreprises, l'image d'un organisme en mesure de leur procurer en tous domaines, LE CONSEIL ET L'AIDE dont elles ont besoin, soit au minimum l'INFORMATION sur les sources de prestations de ce type.
- Il lui est demandé de renouveler et de diversifier les formes d'actions et d'aide aux entreprises en fonction de l'évolution économique.
- Au bénéfice des activités industrielles ou prestataires de services industriels, il doit :
 - Susciter la création d'activités nouvelles et les assister dans cette opération complexe suivant les nécessités économiques.

- Aider au maintien et au développement des entreprises existantes grâce à :
 - des conseils individuels,
 - des actions d'information, d'autoperfectionnement collectives,
- Conseiller et assister certaines entreprises dans une reconversion nécessaire en leur faisant connaître des créneaux susceptibles d'être exploités,
- Assister efficacement dans les opérations devenues inéluctables, de cession ou de liquidation d'entreprise, pour éviter que celles-ci ne s'effectuent dans des conditions anormalement mauvaises.
- Favoriser la reprise par les nationaux en joint venture des entreprises d'Etat ou d'économie mixte.
- Pour les entreprises prestataires de services industriels à forte valeur ajoutée qui accompagnent le développement industriel, il conviendra de favoriser leur essor surtout dans le domaine de l'Ingénierie et de la recherche. Ces activités tertiaires jouent un rôle prédominant dans l'organisation des activités de production.

C - FONCTIONNEMENT

- Le secteur INDUSTRIE est à structurer pour répondre aux besoins collectifs et individuels exprimés par les ressortissants dans le cadre d'une politique définie par les élus.
- Il s'agit d'accompagner les responsables d'entreprises dans une démarche : d'ACCUEIL, D'ETUDE, D'INFORMATION, D'AUTOPERFECTIONNEMENT et D'ACTION au niveau collectif et individuel.

Voir schéma annexe n° III

- Comme l'entreprise assume 3 grandes fonctions :
 - . la production (technique, brevet...)
 - . la commercialisation (marché intérieur et international)
 - . le management (gestion, organisation, finance...)

Le secteur INDUSTRIE sera structuré pour prendre en charge, traiter l'ensemble des problèmes en s'appuyant le cas échéant sur les autres spécialistes de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Guinée ou éventuellement de l'extérieur.

- Le dossier de l'entreprise, en fonction du problème détecté et à résoudre sera confié au généraliste le plus compétent. Il en sera de même lorsque le secteur aura à prendre en charge une action collective du type sectorielle ou thématique.

- Dans tous les cas, le Conseiller en Promotion Industrielle ou l'Assistant Technique à l'Industrie, se doit d'être "UN PARTENAIRE DE REFLEXION" du chef d'entreprise qui dans une petite et moyenne entreprise est souvent un homme seul.

D - ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIE

- Pour répondre aux besoins des entreprises, il est nécessaire d'avoir :

I - LA CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE

Il s'agit, par des visites et des études diagnostics dans les entreprises industrielles ou prestataires de service industrielles de connaître :

- leur vocation, leurs activités, leur savoir-faire.
- les produits qu'elles ont mis au point, qu'elles fabriquent ou qu'elles commercialisent.
- leurs moyens de fabrication, leurs équipements spéciaux ou originaux.
- Les problèmes auxquels elles sont confrontées et qu'elles ont à résoudre au niveau management - production - commercialisation.

2 - LA REPOSE A LEUR ATTENTE D'INFORMATION ET DE CONSEIL

- Le service doit être en mesure de leur procurer dans tous les domaines, le conseil et l'aide dont elles ont besoin, soit au minimum l'information sur les sources de prestations de ce type.
- Pour apporter des réponses à toutes ces demandes, le service peut s'appuyer sur les autres services consulaires en particulier.

- La Division Etudes Information et Documentation,
- La Division Juridique et du Contentieux,

Par son service Relations Publiques et Etudes, il peut obtenir des réponses :

- de services spécialisés des Ministères,
- d'organismes d'études et de recherche
- de Centres spécialisés.
- de sociétés privées.
- Le service doit pouvoir répondre à la plupart des demandes d'informations.
 - Juridique

- Financière
- de gestion
- d'innovation
- de prise de brevet et protection
- de cession de licence, transfert de technologie
- recherche de nouveaux créneaux, nouveaux produits
- évaluation de nouvelles idées
- faire effectuer :
 - . des évaluations de prototypes
 - . des analyses de risques
- Recherche
 - . des partenaires industriels
 - . des entreprises à reprendre
 - . des produits nouveaux, des brevets, des licences
 - . des capitaux
- Au niveau commercial il doit pouvoir informer l'entrepreneur sur :
 - . les sous-traitants
 - . les donneurs d'ordre
 - . les marchés
 - . les réseaux de distribution

3 D'ENTREPRENDRE DES ACTIONS

Elles sont du type - individuel ou collectif
 - thématique ou sectoriel

3.1 - MANAGEMENT

Elles se situent au niveau

- de la création d'entreprise
- de l'élaboration de la stratégie
- de sa traduction en politique financière
- de l'élaboration de systèmes de contrôle de gestion
- de l'assistance informatique
- de l'autoperfectionnement du chef d'entreprise
- de la restructuration d'entreprise

3.2 - TECHNOLOGIE ET PRODUCTION

Il peut s'agir des actions d'aide individuelle à :

- l'implantation de chaîne de fabrication

- l'organisation de services
 - Méthodes, calcul de temps - analyse de la valeur
 - Ordonnancement, lancement
 - Devis
 - Gestion qualité
- Développement, diversification, recherche de licences de produits
- Transfert de savoir-faire, de technologie, de maîtrise industrielle
- Ingénierie d'activités nouvelles
- Aide à la reprise de société ou d'activité

Ces actions peuvent se concevoir collectives dans le cadre d'une formation par exemple :

- aux techniques nouvelles de l'automatisme ou la conception assistée par ordinateur

3.3 - COMMERCIAL - EXPORTATION

3.3.1 - Un Audit commercial de l'entreprise peut amener à confier au service :

- . Une recherche d'intermédiaire ou de partenaires qualifiés,
- . Une aide à la restructuration de réseaux commerciaux,
- . Une aide au recrutement et à la mise en place d'éléments du réseau commercial,
- . Une recherche de compléments d'informations commerciales, nécessaires (recherche documentaire, tests de produits, enquêtes...)
- . Une formation commerciale intra-entreprise en vue d'une dynamisation des forces de vente.
- . Une étude de débouchés à l'exportation.
- . Une recherche de diversification de produits.

3.3.2 - Actions collectives pour la commercialisation

- . Réunions d'information et de réflexion sur les problèmes de commercialisation,
- . Constitution et accompagnement de groupes d'autoperfectionnement à la commercialisation de diversification de marché produit
- . Manifestations et accompagnement de groupes d'autoperfectionnement à la commercialisation de diversification de marché produit
- . Participation individuelle ou collectives à des voyages, colloques, salons.

- La connaissance du milieu.

Elle permet au service sur la base d'analyses précises, d'ajuster une politique de promotion à l'exportation de définir des objectifs et de programmer des actions :

Réponse à l'attente d'information et de documentation des entreprises.

Ce domaine d'intervention est pratiquement illimité tant peuvent être variées les questions posées.

Trois axes se dégagent :

- Information générale

Pour l'organisation du commerce extérieur guinéen, les différents organismes publics, qui interviennent en précisant les liens qui existent entre eux.

- Informations commerciales

L'aide peut être :

- une étude de débouché,
- Fourniture d'éléments d'études de marché,
- Recherche des intermédiaires y compris renseignements de notoriété.

- Information sur les aides à l'exportation et l'aspect complémentaire.

. Conseils aux entreprises pour l'exportation en fonction :

- de l'analyse des possibilités de l'entreprise,
- d'une analyse plus globale et affinée des potentialités d'une région, d'un secteur d'activité ou d'un Pays,

. Les actions de promotion individuelles :

- Aide Technique individuelle à l'entreprise,
- Missions - dossiers,
- Missions - dossiers avec accompagnement de Chefs d'entreprises.

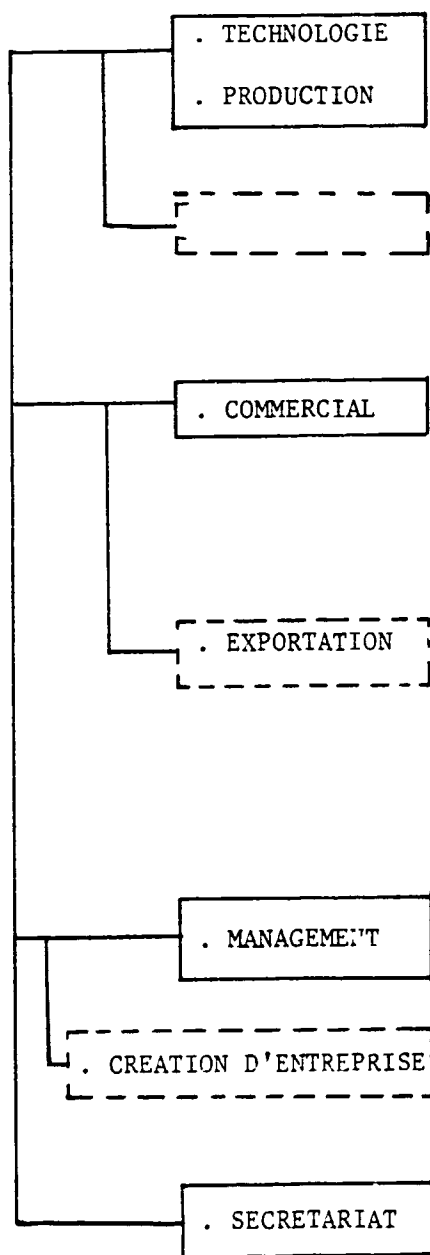
- Les actions de promotion collectives

- Organisation de réunions d'information et de sensibilisation avec échanges d'expérience,
- Organisation de Journées de contacts avec les conseillers commerciaux en poste à l'étranger,
- Réception de délégations étrangères,

- Edition de catalogues,
- Création et animation de groupement d'aide à la commercialisation à l'étranger.

- Les actions à l'étranger
 - Participation à des manifestations économiques à l'étranger (Foire ... Salons)
 - déplacements collectifs,
 - stand collectif.
 - Missions d'études d'approche, de prospection, et de promotion des ventes.
 - Actions de promotion dans les grands magasins, restaurants.
 - Détachement à l'étranger et pour une durée déterminée de prospecteurs.
 - Implantation à l'étranger :
 - bureaux installés durablement,
 - bureaux partagés,
 - antenne provisoire.
 - Action de promotion à l'exportation par l'environnement
 - Société de gestion
 - Société de commerce international
 - Société d'ingénierie, de courtage
 - Les actions de formation en matière de commerce international
 - Cycles de formation et de perfectionnement aux techniques du commerce international pour chef d'entreprise et cadres dirigeants.
 - Cycle : Techniques Administratives du Commerce Extérieur.
 - Cycle : Déclarants en Douanes.
 - Journées d'études sur les problèmes pratiques aux techniques spécifiques de commerce international
 - Formation aux langues étrangères.

SECTEUR INDUSTRIE
ORGANIGRAMME PROPOSE



A C T I V I T E S

- . Innovations, brevets, licences.
- . Gestion, production, étude de temps.
- . Automation, micro électronique.
- . Diversification.
- . Transfert de technologie.
- . Ingénierie d'activités nouvelles.
- . Actions collectives - thématique.
- sectorielle.

- . Audits de commercialisation.
- . Développement commercial.
- . Manifestations industrielles.
- . Salons - Guinée
- Etranger

- . Etudes de marché test de produits.
- . Préparation à la stratégie commerciale.
et au plan marketing.
- . Diagnostic et traitement de dossiers Ex-
portation.
- . Missions à l'étranger.
- . Perfectionnement commercial à l'Exportation.

- . Restructuration de société.
- . Atelier de précréation.
- . Stratégie d'entreprise.
- . Etudes financières.
- . Etudes de dossiers de financement.
- . Plan de trésorerie.
- . Accompagnant de groupe de chefs d'entre-
prise.
- . Informatique de gestion.

- . Accueil, information.
- . Courrier.
- . Dactylographie.

EFFECTIF : Fonction des activités retenues par la C.C.I.A.G., et des charges de travail enregistrées.

E - COMPETENCE ET PROFIL DES CPI ET ATI (personnel d'encadrement de la CCI)

- . Le conseiller en Promotion Industrielle C.P.I. partenaire de réflexion du chef d'entreprise doit pouvoir aborder avec son interlocuteur tous les problèmes de Management, de gestion, d'études : financières, techniques, commerciales.

Il y a peu de chance de trouver un généraliste à compétence aussi polyvalente ; aussi si l'on veut répondre valablement aux demandes de l'entreprise, il y a lieu de rechercher un généraliste spécialisé dans une ou 2 fonctions : technique / gestion, commercial / gestion technique / commercial.

- . Le travail du consultant efficace, est éprouvant : il exige une adaptation permanente, et sa crédibilité vis-à-vis du chef d'entreprise peut être constamment mise en cause au vu des résultats obtenus par l'entreprise.

- . Le C.P.I. tel le MANAGER, doit dominer les problèmes de l'entreprise. En France, ce sont des ingénieurs, des diplômés des Ecoles Supérieures de commerce, d'anciens cadres dirigeants qui assument dans les CCI ces fonctions. Certaines CCI les recrutent jeunes avec des contrats à durée déterminée, estimant qu'ils doivent devenir MANAGER. D'autres préfèrent utiliser des compétences affirmées.

- . Suivant le volume de travail ils seront assistés d'adjoints :
Assistants Techniques à l'Industrie. ATI.

Leur formation permanente en France est souvent assurée par l'Institut de contrôle de gestion ICG, ou par le Centre de Formation des Assistants de gestion Industrielle (CEFAGI - APRODI) -

Leur nombre varie en fonction du volume de travail, et leur rémunération en fonction de leur compétence professionnelle et pédagogique.

V - BESOINS DU SECTEUR INDUSTRIE

A - EN PERSONNEL DE CONCEPTION

Au niveau actuel d'activité de la division Promotion du Développement Economique, alors que le secteur industrie n'a aucun titulaire, il est impossible d'évaluer les besoins en personnel de conception dans un avenir immédiat.

A terme, si les projets prioritaires sont lancés, et que les autres conditions sont réunies on peut envisager un secteur industrie composé de :

- Hypothèse basse - 3 Cadres + 2 Secrétaires dont une Assistante
- Hypothèse haute - 3 Cadres + 3 Assistants techniques à l'Industrie
+ 3 Secrétaires dont une assistante
- Même si la charge de travail le justifie, pour un tel service, il est souhaitable de ne pas dépasser un effectif total de 10/12 personnes, car dans ce cas il aurait lieu de prendre des mesures de décentralisations ou de susciter la création de cabinets privés d'Ingénieur conseil.
- Il est préconisé que le recrutement des Cadres se fasse au niveau de la Division, de façon que si un surcroît de travail se présente on rééquilibre les charges sur des projets de développement financés.
- Les assistants pourront faire l'objet d'un plan de carrière, et leur formation peut s'envisager sous forme de bourses d'études remboursables ou non.
- Quant aux secrétaires, leur recrutement se fera au fur et à mesure des besoins. Une secrétaire pour 2 cadres est la moyenne utilisée dans les organisations efficaces.

B - EN FORMATION

- Si le recrutement permet de trouver les compétences et profils nécessaires, la C.C.I.A.G. aura compte tenu de leur cursus universitaire et professionnel à prévoir les stages de formation complémentaire pour les rendre aptes à assumer avec efficacité un travail de CPI ou ATI dans le cadre de la Chambre.
- en fonction des contraintes que nous avons préconisées précédemment, nous traiterons de la formation pour l'ensemble de la division promotion du Développement Economique en y ajoutant suivant la demande

exprimée par Monsieur le Secrétaire Général le Responsable de la Division Etude Information qui peut concourir d'une façon importante à l'efficacité du travail du secteur INDUSTRIE.

- . Dans ce cas, nous avons à prévoir les stages pour :
- . PHASE I - Des Cadres actuellement en fonction.
- . Monsieur FOFANA Lansana responsable de la Division Promotion du Développement Economique.
- . Monsieur CAMARA Mamadou responsable de la division Etudes Information, Documentation.
- . Monsieur DIALLO Kenda, responsable du secteur Agriculture pour lesquels nous préconisons un stage de 3 mois chacun dont:
 - un mois en Afrique dans une CCI,
 - deux mois en France dans (2) CCI, Chambre d'Agriculture ou Chambre des Métiers.
- . PHASE II - 3 cadres à recruter pour le secteur Industrie (A,B,C)
1 cadre à recruter pour le secteur Commerce. (D)
- . Monsieur A - Ingénieur de préférence mécanique et ou l'électricité électro-mécanique ou électronique ayant si possible fait de l'Ingénierie.
- . Monsieur B - Diplôme d'Ecole Supérieure Commerciale ayant fait une option ou ayant une compétence EXPORTATION.
- . Monsieur C - Diplômé d'Etudes Economiques ou d'Ecole Supérieure de Commerce ayant fait une option FINANCIERE.
- . Monsieur D - Responsable du secteur Commerce avec un profil de gestionnaire aura à faire valoir d'une expérience concrète dans la vente, le négoce.
- . PHASE III - A terme lorsque les charges de travail le justifieront on peut prévoir dans le temps des bourses pour 6 jeunes Assistants qui pourront compléter leur formation par des stages en entreprises dans une CCI et être en outre former sur le tas dans la CCIAG par le responsable de division ou de secteur.
Ces bourses pourront s'échelonner dans le temps et on les sollicitera auprès des organismes internationaux pour des études de préférence dans les écoles supérieures d'Ingénieurs ou Commerciales dépendant des CCI françaises pour les Francophones, ou d'Universités étrangères - (Canada, Allemagne, Angleterre, USA...) ou d'organismes africains - I.S.T.A.
- . Le budget à consacrer à une formation complémentaire peut s'avérer lourd, ce qui fait qu'on ne peut se tromper sur les compétences et

le profil des sélectionnés. Ceux-ci doivent avant tout, être des "HOMMES DE CONTACT" persuasifs et persévérants.

- . Pour chaque stagiaire le programme sera ébauché en fonction des objectifs retenus.
- . Avant leur départ, il est souhaitable que les stagiaires responsables de division, de secteur soient formés.
 - Aux définitions de fonction,
 - A l'analyse des activités,
 - Au calcul des charges de travail,
 - A l'établissement de tableau d'effectifs,
 - Au contrôle de gestion.

D - COUTS - STAGE - EQUIPEMENTS

- Le programme des stages arrêté, le coût en sera évalué -
Voir estimation Phases I et II en pages 13 et 13 bis
- Les équipements nécessaires au bon fonctionnement du secteur Industrie et éventuellement commerce et agriculture feront après le stage et dès que les actions à entreprendre seront définies l'objet d'une étude chiffrée.

E - ECHEANCIER

- Pour ne pas trop perturber le fonctionnement de la CCIAG, il est souhaité un départ échelonné des stagiaires Monsieur FOFANA pouvant partir rapidement. Voir échéancier proposé en page 13 bis

VI - CONSTATATIONS ET OBSERVATIONS

- La section INDUSTRIE inexistante, notre analyse de la situation actuelle fait le point des constatations qui sont des contraintes à la promotion du développement économique de la CCIAG.
- Dès que son bureau et son président seront élus la CCIAG pourra fonctionner statutairement.
- Dans sa structure actuelle, elle ne sera opérationnelle que lorsqu'elle disposera de locaux et d'aménagements appropriés pour fonctionner en GUICHET : Accueil, information, conseil juridique.
- Elle ne dispose pas de fichier complet, de répertoire détaillé d'information, lui permettant de définir une stratégie et de mener une action volontariste.
- Des informations existent au niveau des Ministères en particulier du Plan mais elles ne sont pas traitées et synthétisées au niveau de la micro-économie, faute de demandes d'opérateurs, de moyens...
- Le manque actuel d'expérience et de connaissances industrielles et techniques des cadres de la CCIAG sur les entreprises et l'environnement est un frein à une action d'aide au montage de projets d'autant plus qu'ils ne disposent que de peu d'informations sur les possibilités de financements internationaux.
- A ce jour la CCIAG ne s'est préoccupée d'étudier les marchés et les réseaux de distribution au niveau national et international.
- Aucune étude non plus sur les besoins des opérateurs économiques en matière de formation, n'a été entreprise. Une politique s'ébauche compte tenu de la mission de l'ONFP - Office National de la Formation Professionnelle. Elle intégrera la formation inter et intra Entreprise.
- Une évolution économique qui a stagné n'a pas permis aux opérateurs économiques d'approfondir les notions :
 - de fonction commerciale dans l'Entreprise industrielle prestataire de services industriels et négoce international,
 - de commerce de détail en milieu rural et urbain,
 - d'artisanat lié au tourisme traitant des matières locales, et le statut juridique de l'artisanat des pays industrialisés qui en France regroupe dans le cadre des Chambres de Métiers 520 professions, et porte en germe le noyau des petites entreprises industrielles et commerciales de demain.

VII - RECOMMANDATIONS - SUGGESTIONS

- Notre mandat était de : Conseils pour l'Organisation, du secteur industrie, de la Division : Promotion du Développement Economique. A la demande de Mr. le Secrétaire Général nous avons élargi notre travail à cette division et aux activités annexes qui concourent à sa mission.
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée constituée d'un réseau de 2.000 Entreprises - 100 élus d'un Exécutif de 15 Membres 12 Commissions et 34 Délégations préfectorales, se doit d'être un important organisme de développement économique du Pays.
- Pour ne pas décevoir les opérateurs guinéens et étrangers, il faut qu'elle devienne rapidement un lieu d'accueil, de rencontre et d'échange en s'installant dans des locaux appropriés pour mettre en oeuvre.
 - Une politique de guichet assurant dans les meilleures conditions l'Accueil, l'information, la documentation.
 - Une politique d'Assistance à ses entreprises en Management - Production, Commercialisation Formation.
 - Une politique volontariste de conceptions et de réalisation de projets, qui ne la cantonne pas uniquement dans des tâches administratives, mais la maintient en contact permanent avec ses ressortissants et enrichit l'environnement.
- Pour faciliter l'équilibre du budget de la CCIAG dont les recettes peuvent provenir :
 - de l'impôt et des cotisations,
 - de facturation de services de centres gérés,
 - de prestations de formation et de taxes d'apprentissage.

Il est souhaitable de réaliser prioritairement les projets qui permettent des recettes, et qui constituent des actions collectives au profit des opérateurs économiques tels que :

- Le Centre administratif et de logistique (siège)
- Le Centre d'exposition permanente
- Le Centre de Fret
- Les Zones d'activités industrielles

Ils favorisent le développement d'une image de marque de la CCIAG vis-à-vis des mass media des opérateurs nationaux et étrangers.

- Une attention particulière sera apportée à la FORMATION qui sera considérée comme prioritaire pour accompagner la création et le développement des entreprises.
- La Division Promotion du Développement Economique secteur Industrie aura à instruire dans les meilleurs délais le projet: DEVELOPPONS ET CREONS DES ENTREPRISES, il conditionne la structuration d'une partie importante de la CCIAG et il est un test d'expérimentation sur du concret, et l'outil nécessaire au développement des autres projets.
- Pour le mener à bien, le Secrétaire Général souhaite:
 - qu'un expert ONUDI auprès de la CCIAG le suive dans sa réalisation en y apportant son concours;
 - que soit confié à l'antenne ONUDI/PARIS une mission d'intermédiaire pour faciliter les relations FRANCE/GUINEE et trouver les financements complémentaires nécessaires auprès des organismes d'Etat et de Coopération - (Ministères - Actim - AGECOOP...);
 - que l'ONUDI VIENNE apporte à la CCIAG de Guinée une assistance de structure ou d'activités, et accompagne dans ses démarches le Président dans le Cadre d'un Projet d'encadrement et d'assistance technique à la CCIAG dans la mise en place des fonctions mentionnées antérieurement (avec le concours éventuel d'autres organismes internationaux).
- Pour suivre la mise en place des services et la réalisation du projet prioritaire INDUSTRIE nous préconisons:
 - Une assistance d'encadrement d'un expert principal de l'ONUDI, de 2 missions de courte durée par an en Guinée, et assisté par un expert plus jeune affecté en permanence à la CCIAG.
 - Un responsable guinéen assurera des missions de RECHERCHE de partenaires étrangers et organisera des séminaires à cet effet en Guinée.
 - Pour ces missions, ils seront si nécessaire accompagnés des opérateurs économiques intéressés par les projets.
 - Des stages de formation de cadres guinéens auprès de CCI française ou auprès d'organismes financiers sont à solliciter auprès de l'ONUDI.
- L'objectif de la Division Promotion et Développement économique est de
 - susciter, concevoir, et établir le maximum de projets en fonction des besoins prioritaires du pays, en détectant les Managers, les créateurs, les investisseurs capables d'assurer leur réalisation.
- Pour consolider cette politique de projets, il a lieu:
 - de définir un échéancier et de s'y tenir,

- de solliciter le concours d'organismes internationaux directement ou par l'intermédiaire du Ministère de Tutelle, de la Coopération et du Plan pour obtenir une Assistance Technique d'Experts en fonction des Projets.
- de développer la coopération inter-consulaire amorcée par les stagiaires, avec les Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture, de Métiers : Africaines, Françaises Etrangères.
- de favoriser les échanges avec les organismes d'Etat, afin de coordonner les actions de promotion du développement économique guinéen.
- N.B. Les recommandations qui font l'objet d'une intervention spécifique de l'ONUDI, sous le cadre de 1 ou 2 projets financés par le PNUD, sont regroupés schématiquement dans une proposition de projet qui figure aux pages 13 et 13 bis, qui est soumis à l'attention du Gouvernement Guinéen, de la CCIAG, du PNUD et de l'ONUDI.

VIII - CONCLUSIONS

- . La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Guinée se doit être :
l'Entreprise des entreprises de Guinée.
- . C'est une structure nouvelle au service de ceux qui désirent entreprendre, innover, se réaliser en créant des activités nouvelles génératrices d'emplois. Elle se doit de valoriser son image de marque de GUICHET : Accueil, Information, Documentation.
- . Ses cadres auront à se former pour entreprendre une politique d'ASSISTANCE aux entreprises : ils auront à acquérir la compétence nécessaire pour amorcer avec l'appui des coopérants une politique volontariste de montage de PROJET / DE DEVELOPPEMENT ET DE CREATION D'ENTREPRISE, en particulier dans le secteur bâtiment et industries agro-alimentaires.

PROPOSITION PROGRAMME STAGE MR FOFANA Lansana

BUT DU STAGE

Se former dans les CCI africaines et françaises à l'organisation et à l'animation des secteurs : INDUSTRIE - COMMERCE - AGRICULTURE qui constituent à la CCIAG la division : promotion du Développement Economique dont Mr. FOFANA est responsable.

Durant les stages, il aura à étudier à travers l'organigramme général de la CCI, les services qui concourent à ce développement à ce développement, à répertorier les fonctions exercées, et leur manière de procéder en analysant les activités et éventuellement tâches et élément de tâches.

LIEU - DUREE

- 1 mois en Afrique - CCI de COTE D'IVOIRE
- 2 mois en France - CCI de ROUEN
 - CCI + CRCI de VERSAILLES
 - CCI de PARIS pour visite.

STAGE AFRIQUE - COTE D'IVOIRE

Le programme de Mr. FOFANA sera établi en fonction des organismes concourant à la Promotion du Développement Economique.

Chambre de Commerce d'Industrie, d'Agriculture.

Centre Ivoirien de Commerce Extérieur

Office National de Promotion de l'Entreprise Ivoirienne.

Instituts de formation, etc...

et étudiera en particulier le travail sur le terrain.

STAGE FRANCE

CCI ROUEN

Il aura à étudier avec la direction, développement de la CCI de Rouen, l'organigramme général et celui des services qui concourent à ce développement.

Au service d'Assistance à l'Industrie et à l'Exportation il analysera d'une façon approfondie les outils utilisés :

- les ateliers de précréations,

- l'Institut de la PME
- l'institut d'études financières,
- les sociétés de caution mutuelle
- le centre de robotique de DAO CAO

Le travail sur le terrain en entreprise pour les actions concernant la production et la commercialisation.

Il étudiera les programmes d'autoperfectionnement ou de formation,

- en management,
- en commerce extérieur.

Il analysera le service d'AIDE TECHNIQUE AU COMMERCE

- l'information en zone rurale par camionnette,
- les programmes de perfectionnement des commerçants

Il s'informerera sur :

- les zones d'activité,
- les services gérés (gares routières, aéroports, centre de fret multimodal)
- les écoles et instituts dépendant de la CCI

Il visitera :

- le port - le marché d'intérêt national
 - le port de pêche de Dieppe (CCI Dieppe).
 - Le Trade Center du Havre (CCI le Havre)
- et différents équipements collectifs de la région.

VERSAILLES

CCI Idem si les services existent + opération connexion.

CRCI Il aura à étudier en détail le fonctionnement du CDTT (Centre de Développement des Transferts de Technologie) et ses liaisons avec

:

- les centres de Recherche de la région Ile de France,
- Les autres banques de données des CCI,;
- les organismes étrangers (opérations CEE/CDI)

PARIS

CCI Il s'initiera aux banques des données TELEXPORt et aux différents aspects du commerce international avec visites aux organismes qui ont en charge ces activités,

Il pourra s'informer sur l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie Franco-Africains ; ainsi que sur : LA MAISON DE L'AFRIQUE.

Nota : Ce programme n'est pas exhaustif.

PROPOSITION PROGRAMME STAGE MR CAMARA

OBJECTIF DU STAGE

Se former, dans les CCI Africaines et Françaises à l'organisation et l'animation de la division INFORMATION - ETUDE - DOCUMENTATION de la CCIAG dont il est responsable.

DUREE

Un mois en Afrique : CCI du SENEGAL ou CAMEROUN.

Deux mois en France : CCI BORDEAUX

CCI ROUEN

STAGE AFRIQUE

M. CAMARA aura à étudier les fonctions et analyser les activités qui concourent à l'INFORMATION - LA DOCUMENTATION ET LES ETUDES dans une ou deux CCI du SENEGAL ou CAMEROUN.

Il aura à analyser :

- Le GUICHET UNIQUE (s'il existe) et le processus des formalités d'inscription
- Le fichier consulaire, la méthodologie utilisée pour sa tenue à jour
- L'établissement des répertoires d'entreprises, leur conception, leur coût, leur financement, leur diffusion, la publicité.

Il aura à étudier le centre de documentation et la bibliothèque (si elle existe) leur fonctionnement, leur budget.

- répertorier les ouvrages traitant d'économie et considérer comme de base en Afrique, à estimer la valeur d'un fond minimum,
- lister les différentes études statistiques, nécessaires au bon fonctionnement d'une CCI,
- S'informer sur les études conjoncturelles, sectorielles, thématiques, programmées au cours des dernières années, ou demandées par des ressortissants,
- Analyser comment se fait la collecte des informations, leur synthèse, leur diffusion auprès des mass media ou des opérateurs économiques.

STAGE FRANCE

- CCI BORDEAUX
- CCI ROUEN

Il aura à analyser les activités de ces deux CCI en ce qui concerne :

- L'ACCUEIL - LE GUICHET UNIQUE.
- La constitution et la tenue à jour du fichier consulaire méthodologique utilisée pour les inscriptions, radiations, contrôle, recoupement.
- La préparation des élections.
- Les services d'information et de relations avec les mass media
 - Journaux et revues édités, cibles, coûts, publicité, diffusion,
 - services de reprographie, de routage,
 - Promotion de l'image de marque de la CCI par la radio, la télévision.
- Les centres de documentation et les bibliothèques, leur organisation, leur fonctionnement : nombre de livres de revues, de lecteurs, d'abonnements.
- Les études
 - Observatoire industriel, commercial, fonctionnement, collecte des données, diffusion des statistiques.
 - Programmation des études sectorielles thématiques,
 - Réponse aux demandes des particuliers, des entreprises, des organismes locaux, régionaux,
 - Prévoir visite à l'INSEE - étude de leurs possibilités de leur documentation.

PROPOSITION PROGRAMME STAGE M DIALLO KENDA

OBJECTIF DU STAGE

Se former dans les Chambres de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, de Métiers africains et français à l'organisation et à l'animation du secteur agricole (pêche - élevage - agriculture - artisanat).

DUREE

- Un mois en Afrique : CAMEROUN
- Deux mois en France - QUIMPER - CCI - CA - CM
ROUEN - CA - CM + CCI

STAGE AFRIQUE ET FRANCE

Au début de chaque stage, il y aurait lieu de définir d'une façon précise le programme journalier et l'ajuster périodiquement.

PECHE

Mr. DIALLO étudiera la structure et la gestion des différents ports de pêche gérés par la CCI de QUIMPER.

- Pour chaque port, il analysera les différents types de pêche pratiqués, le poisson pêché avec les problèmes rencontrés

Il s'enquerra :

- de la commercialisation (les mareyeurs),
- des équipements, des investissements (glace, frigo...)
- de la gestion d'un bateau, d'une flottille,
- des coopératives d'achat, de commercialisation,
- du Crédit maritime,
- de la formation,
- de la possibilité de participations d'armateurs locaux à des coopérations.

Il lui est suggéré de visiter :

- un petit chantier de construction de bateau,

- une usine de filet de pêche,
- une pisciculture,
- au retour, le port de pêche et de commerce de Lorient géré par la CCI du Morbihan.

AGRICULTURE ELEVAGE

Il analysera les activités de la Chambre d'Agriculture de Quimper et Rouen, en ce qui concerne :

- Les informations, leur traitement, les statistiques,
- Les journaux, et revues agricoles, les Centres de documentation
- L'Assistance aux agriculteurs surtout au niveau :
 - de la gestion
 - la formation des techniciens agricoles,
 - l'aide aux Investissements, le Crédit Agricole,
 - Les coopératives - laitières, fruitières, les contrats,
 - L'amélioration des cheptels (voir race DAMA), les centres d'insémination, leur organisation,
- Visites et études
 - de fermes modèles, étables, porcherie,
 - d'élevage industriel, de poulets, dindes, lapins,
 - d'élevage de poules pondeuses, de poussins,
 - d'usines automatisées d'aliments à bétail,
 - de laiterie, de fromagerie, yaourts,
 - de centre d'abattage, de conditionnement,
 - de cultures maraichères, sous serre,
 - d'établissements spécialisés dans les semences, les traitements phyto sanitaires,
 - les marchés d'intérêts nationaux avec l'organisation de leurs circuits commerciaux
 - la formation des agents économiques,

ARTISANAT

- Chambre des Métiers de Quimper
- Chambre des Métiers de Rouen
- Structure et activités d'une Chambre des Métiers,
- l'Inscription au Registre des Métiers,
- La formation - Centre AFCOPA, 12 avenue Marceau, 75008 PARIS

A N N E X E S

CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE GUINEE

CLE DE REPARTITION DES SIEGES

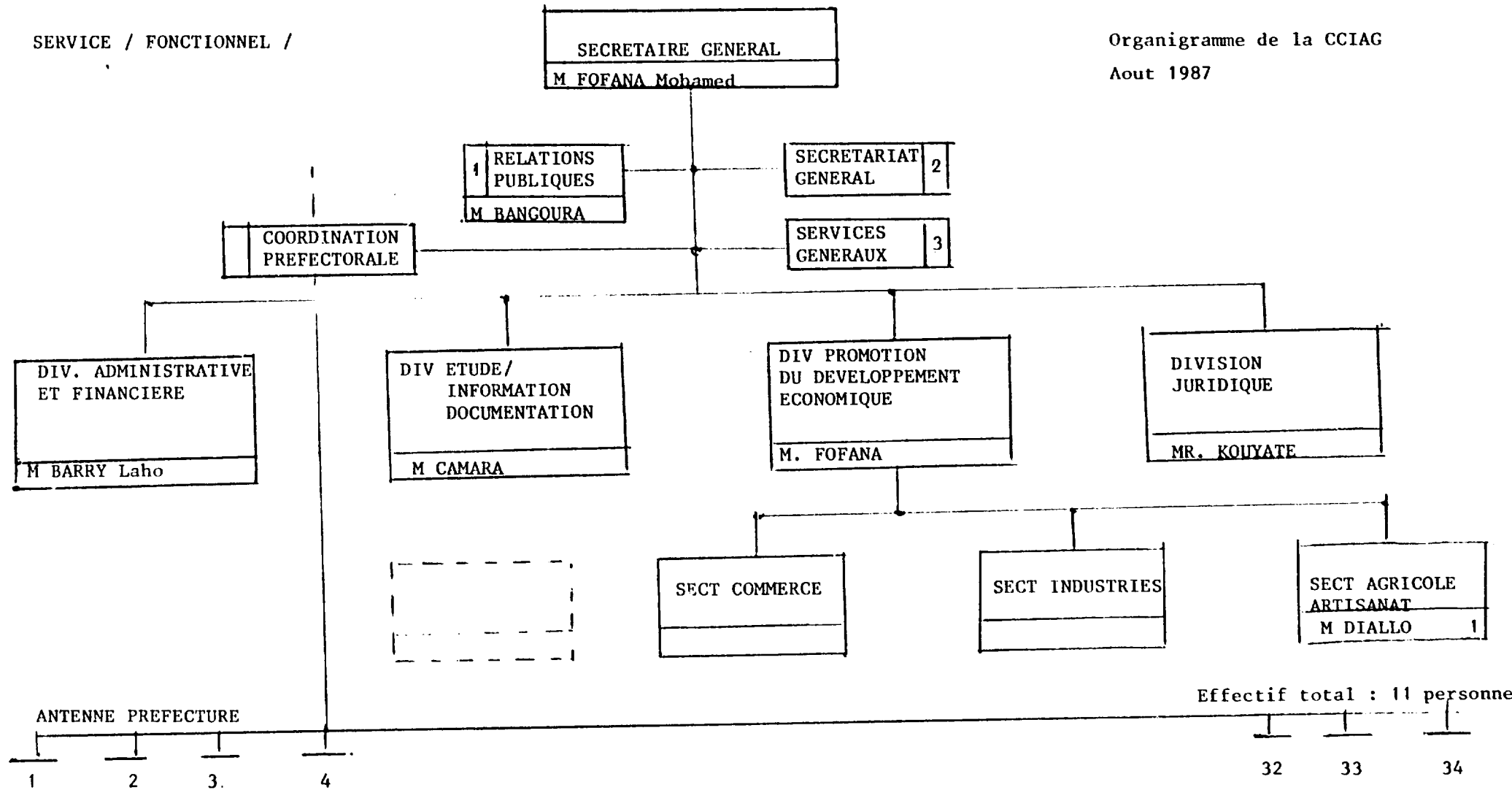
PROVINCE	SECTION					TOTAL
	COMMERCE	INDUSTRIE	AGRICULTURE	SERVICE	BANQUE	
BIEREKORE	4/85	1/1	3/133	0/6	/	8/225
BOURANAH	2/27	2/6	1/35	1/11	/	6/79
BOUKAN	2/24	2/5	3/135	1/4	/	8/168
BOUBABE	3/39	2/8	2/10	1/3	/	8/60
BOUKINDIA	2/37	2/5	3/80	1/7	/	8/129
BOUBREKA	2/42	2/2	2/80	1/2	/	7/126
BOUKOKE	1/20	1/4	3/30	1/4	/	6/58
BOUKONAKRY	23/508	9/40	11/401	3/38	3/3	49/990
<u>TOTAL</u>	39/782	21/71	28/904	9/75	3/3	100/1835

TOTAL ELUS - 100 : REPARTITION DEFINITIVE DES SIEGES

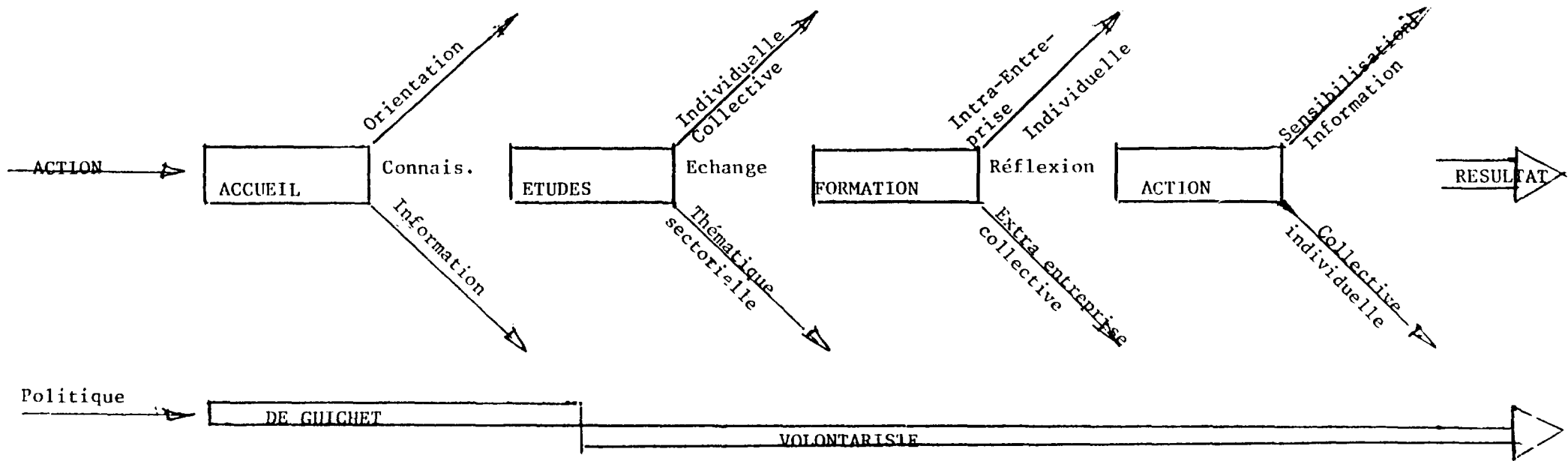
(*) TOTAL ENTREPRISES AU 31.12.1986

SERVICE / FONCTIONNEL /

Organigramme de la CCIAG
Aout 1987



L'AIDE AUX ENTREPRISES



	ACCUEIL	ETUDES	FORMATION	ACTION
RELATIONS EXTERIEU				
ETUDES				
JURIDIQUE				
INDUSTRIE				
PROMO COMMERCE				
DEVEL. AGRICOLE				

1ère PHASE

ANALYSE DE L'EXISTANT

Identification des problèmes

- Nature et dimens. des activités
- Enquête par rapport aux identificateurs de problèmes consulaires
- Données de conjoncture - tendances économiques
- Positionnement d'une C.C.I.
- Etude documentaire et diagnostics d'entreprises
- Enquête par rapport aux identificateurs de problèmes extérieurs
- Recensement des problèmes

2ème PHASE

CHOIX ET DEFINITION DES ACTIONS

2 états

Dans le cadre consulaire

Avec les partenaires sélectionnés extérieurs

Hierarchisation des problèmes et définition d'actions

Hierarchisation des problèmes et définition d'actions

- Groupe de travail consulaire
- Ex - Membres influents du secteur
- Permanents

- Ex - Groupe de travail élargi
- + partenaires sélectionnés

La liste des problèmes considérés comme prioritaire que l'on choisit de résoudre constitue

la politique industrielle de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Conception d'actions

Définition des actions

- Expériences en - programmes
- structures d'intervention
 - liaisons internes/externes
 - moyens humains
 - coût
 - résultats escomptés

Validation des actions

- Evaluation :
- de l'efficacité - pertinence
 - de la capacité de la C.C.I.
 - de la mise en oeuvre (positionnement et mise en oeuvre)
 - de l'acceptation par les partenaires

Une hiérarchisation des actions est à réaliser et un choix à faire qui constitue les objectifs d'action industrielle de la C.C.I. pour la période considérée

Selon les critères de validation, les actions industrielles à développer sont les actions :

- de guichet, informations
- ponctuelles en entreprises
- thématiques
- sectorielles

3ème PHASE

LES DIFFERENTS TYPES D'ACTIONS INDUSTRIELLES

Actions :

- de guichet - informations/conseil
- ponctuelles en entreprise
- sur les équipements
- thématiques
- sectorielles

4ème PHASE

LES INTERVENANTS DANS LES ACTIONS CONSULAIRES

- Les A.G.I.
- Les consultants
- Les partenaires de l'environnement

DETERMINATION DES TYPES D'ACTIONS INDUSTRIELLES D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

CHOIX DES ACTIONS

Des groupes de réflexion (constitués dans une première phase dans le cadre consulaire et susceptibles d'être élargis ultérieurement à des partenaires sélectionnés extérieurs) sont à constituer afin de définir la problématique et d'y apporter des solutions.

1 - PROBLEMATIQUE

A partir d'une liste de problèmes ou besoins recensés et considérés comme fondamentaux : comment hiérarchiser et choisir les actions possibles ?

La liste de problèmes considérés comme prioritaires que l'on choisit de résoudre = Politique Industrielle de la C.C.I.

2 - EXEMPLE D'OUTIL TECHNIQUE D'AIDE A LA RESOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE

Mise en relation des différents problèmes pour faire émerger les priorités, des objectifs, du nécessaire et du complémentaire.

L'expérience prouve que cette technique fait tomber la paternité des idées et permet le consensus des intéressés autour d'une politique bien définie.

a) Mise en relation des problèmes - Matrices d'interaction -

" Si par hypothèse le problème 1 était résolu quelle influence cela aurait-il sur la solution du problème 2, 3 etc...?"

Cotation :

0 : - pas d'influence

1 : - influence positive

3 : - très forte influence positive

b) Traitement statistique

Pour chaque problème le total des pondérations signifie :

- en ligne = degré de solution que le problème apporte à tous les autres lorsqu'il est lui-même considéré, par hypothèse, comme résolu.

- en colonne = degré de solution que tous les autres problèmes apportent au problème lorsqu'ils sont eux-mêmes considérés, par hypothèse, comme résolus.

- en (ligne + colonne) = degré d'imbrication du problème dans l'ensemble de la problématique (= son importance)

- en (ligne - colonne) = faculté de résoudre ou d'être résolu.

- $\rightarrow 0$: le problème contribue à résoudre les autres lorsqu'il est résolu.

- $\leftarrow 0$: le problème est résolu par les autres dès qu'il sont eux-mêmes résolus.

c) Interprétation graphique :

Les points de chaque problème sont représentés par les coordonnées :

- (ligne + colonne) = importance du problème

- (ligne - colonne) = faculté de résoudre ou d'être résolu.

d) Synthèse de la problématique par interprétation du graphique

(Voir graphique en annexe)

3 - Les OBJECTIFS ET LES ACTIONS PRIORITAIRES ainsi définis constituent la problématique dont il fallait trouver la solution.

EX.: LA MATRICE D'INTERACTION ENTRE PROBLEMES

Influence sur la solution de Si problème + entièrement résolu	Influence sur la solution de →						Total ligne	Total ligne + colonne
	1	2	3	4	5	etc		
PROBLEME 1	///	+	+	+	+		Ingrédient de solution qu'il apporte aux autres problèmes	
2	+	///	+	+	+			
3	+	+	///	+	+			
4	+	+	+	///	+			
5	+	+	+	+	///			
etc.						///		
TOTAL COLONNE	Degré de solutions apporté par les autres problèmes							
TOTAL LIGNE - TOTAL COLONNE								

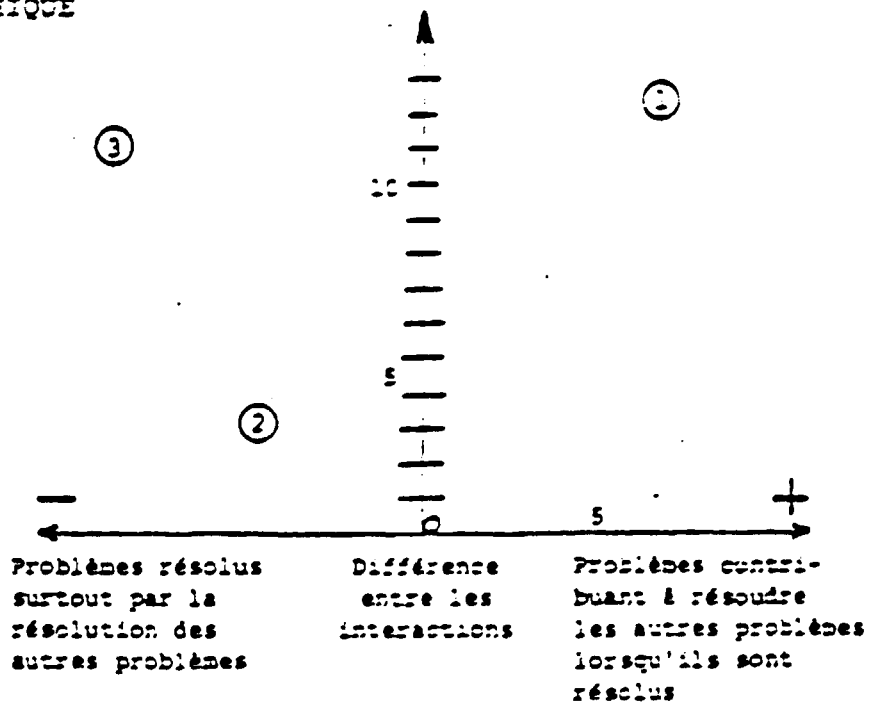
SOMME DES INTERACTIONS ou importance du problème (degré d'interaction du problème dans l'ensemble de la problématique)

DIFFERENCE ENTRE LES INTERACTIONS ou faculté du problème de résoudre les autres problèmes lorsqu'il est lui-même résolu (positif) ou d'être résolu par les autres lorsqu'ils sont résolus (négatif)

EX.: INTERPRETATION GRAPHIQUE

Exemple:

Problème	Score	
	Ligne + colonne	Ligne - colonne
1	13	10
2	4	-3
3	12	-7



INTERPRETATION GRAPHIQUE
DE LA PROBLEMATIQUE

